

PRIX DE L'ABONNEMENT
EDITION QUOTIDIENNE
Par an, (payable d'avance) \$5.00
EDITION SEMI-QUOTIDIENNE
Par an, (payable d'avance) \$3.00

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Editeur-Propriétaire et Rédacteur en chef: HECTOR FABRE

PRIX DES ANNONCES.
Six lignes, première insertion... \$0.50
Chaque insertion suivante... 0.12

QUEBEC,
LUNDI, 26 OCTOBRE 1868.

Les Questions Vitales.

Une conférence, à laquelle assisteront les ministres provinciaux, se tiendra ces jours-ci à Ottawa, afin d'adopter les mesures les plus propres à favoriser l'immigration dans notre pays. Cette question de l'immigration est depuis longtemps parmi nous le point de départ d'adventures théoriques et l'objet de brillantes illusions.

autres pays? Quelles si grandes tentations l'attirent? Quels mirages l'éblouissent? Notre climat l'effraie; notre industrie naissante, notre commerce encore si restreint ne lui offrent aucun avantage particulier. On ne quitte pas ces belles et florissantes contrées, l'Ecosse, la Suisse, la Belgique, le midi de la France, etc., où une civilisation exquise a rendu l'existence si douce, pour venir défricher la terre en Amérique et braver toutes les épreuves de la rude vie de colon.

Après tant d'années d'expérience, nous en sommes encore aux mêmes mesures, aux tâtonnements. Machinalement, la chambre vote chaque année le budget de la colonisation, lequel, divisé en petites sommes, est employé à faire, dans chaque comté, quelques milles de chemin. C'est de faibles subventions accordées aux députés favorables au gouvernement, pour les aider à récompenser leurs plus actifs partisans. Les fonds de colonisation n'est, à peu près, qu'un fonds électoral.

Une partie de la force des organisations locales est là. Il ne suffit pas qu'elles s'appuient sur le sentiment des populations, qui peut changer demain; il faut qu'elles s'appuient sur leurs intérêts habituellement servis. Par là, elles échapperont aux reproches d'être des rouages inutiles, et elles s'imprimeront à elles-mêmes une salutaire activité.

les en joie, commandées en Angleterre, par le Département de la Milice, auraient pu être exécutées en Canada. Qu'en sait-il? A-t-il pris des renseignements? S'est-il informé? Il serait ridicule de supposer que, pouvant faire cet ouvrage, il n'aurait pas aussi bien marché qu'en Angleterre, l'Adjudant Général, ou son remplaçant, aurait pris sur lui d'expédier sa demande par delà l'Atlantique.

El Edge, E. L. Pacaud, avocat; E. E. Richard, avocat; W. H. Felton, avocat; M. Honan, avocat; L. Ph. Eugène Crépeau, avocat; Wilfrid Laurier, avocat; E. G. Honle, avocat; Chs. Teller, avocat; Eraste d'Orsonnens, N. P.; P. Kirouac, J. P., etc.
Arthabaskaville, 23 octobre 1868.
Pris à l'improviste, M. Duval a répondu en quelques paroles chaleureuses et bien senties qui ont été vivement applaudies.

LA FILLE DU CONDAMNÉ

Il résulte de notre balance générale, dont vous trouverez en-joint le détail, que votre compte est créancier de Fr. 27, 591, 85, que nous vous remettons en un mandat de virement sur la Banque. Veuillez nous en adresser réception pour la bonne règle, et agréer nos salutations empressées.

pas seulement de la rente, mais encore des actions de chemins de fer, et profitant de la hausse toujours croissante pendant la plus grande partie de 1852. Puis, j'ajoutai que la confiance renaissait trop, et devenait même aveugle, elle jeta la réaction avec un égal bonheur. Des événements semblaient se grouper pour assurer son succès.

avant qu'il fut stigmatisé par tous les vices. Marie Comte (nous la nommerons ainsi désormais) était d'autant plus séduisante, qu'elle devait être un jour immensément riche, et que son incontestable beauté n'avait rien d'imposant ni d'orgueilleux; c'était une beauté modeste et gaie. Aussi l'unique héritière de Charles Waldenstein était-elle visée par un grand nombre de prétendants.

de ses cheveux, et plusieurs de ses dents. Tous les moyens qu'il avait employés afin de préserver sa tête, chef-d'œuvre de la nature, de cette spoliation terrible, l'avaient inutilement absorbés, et n'avaient eu d'autre résultat que l'application d'un toupet, et de quelques imitations enivoire. Mais, s'il avait eu l'esprit complètement libre, aurait-il tenté de corriger les défauts de sa fille supposée? Non. Il n'aurait guère d'elle que la conservation de sa belle santé. Or, le besoin continu qu'elle éprouvait de jactancer et de savoir tout ce qui se passait autour d'elle, était évidemment l'indice d'un bon tempérament.

Charles Waldenstein considérait ces défauts comme des qualités adorables. Sa petite-fille était douce d'une voix merveilleusement harmonieuse, elle ne se lassait pas de l'entendre, et la préférait à la musique la plus suave.

de la belle héritière, et devant, jusqu'à ce qu'elle fut mariée, ou jusqu'à ce qu'elle eût atteint sa majorité, administrer ses biens avec le concours d'un conseil de famille. Nécessairement il fallait qu'il empêchât de se marier avant sa majorité, afin de pouvoir jouir plus longtemps des biens livrés à son administration. Pour la mettre à l'abri des courtes de dot, Marius commença par la séquestrer dans le château de***, près de Meulan, sous prétexte de calmer le chagrin que lui faisait éprouver la mort de son grand-père.

d'une nuit d'été? Il y a dans cette pièce un rôle qu'Hermann Léon aurait bien voulu remplir...

Dans cette pièce, qui s'appelait Falstaff, du nom de son héros, Hermann jouissait d'une obésité comme on n'en avait jamais vu depuis les obésités les plus reculées.

Mais Hermann avait compté sans la malignité et les épigrammes de ses camarades! C'est à lui qu'il faut attribuer l'arrêt de sa carrière.

Agents de l'ÉVÉNEMENT.

Montréal et le District de Montréal: Fabre et Gravel, libraires, rue St. Vincent.

Trois-Rivières et le District des Trois-Rivières: M. J. G. A. Frigon, Hôtel-de-Ville.

Arthabaskaville et les Cantons de l'Est: M. A. Honan, avocat, Arthabaskaville.

Sorel: L'Administration de la Gazette de Sorel.

St. Jean Dorchester: L'Administration du Franco-Canadien.

FAITS DIVERS.

SOCIÉTÉ CASUALTY.—Il y aura ce soir à l'heure et à lieu ordinaires, réunion des membres de la Société Casualty.

ARRIVÉE DE NAPOLEON III.—Ce vapeur qui avait quitté notre port il y a un mois, afin d'aller porter des provisions aux habitants des côtes du Labrador...

COÛR DE CRIBER.—Point de prévenus. Trois personnes citées à comparaître, les unes comme ayant oublié d'éclaircir des travaux obstruant la rue; l'autre pour exercer sans licence la profession de charretier.

Après trois jours d'abstinence, le besoin de manger cessa, et il continua ses études sans autre inconvénient. Il ne prenait pas d'exercice, dormait peu, et passait la plus grande partie de la nuit à lire.

COÛR DE POLICE.—Un individu pour coups et querelle a été condamné à \$5 et aux frais. Les accusés Burke et Wade, prévenus de blessures à l'agent Mathews, se déclarent innocents.

Deux traits empruntés à Carle Tom. De mieux en mieux au Canadien. On y fait lutter M. Lacerte et M. Gerin dans le comte de Mackinogay.

À l'heure où nous mettons sous presse, nous apprenons que notre confrère du Constitutionnel vient d'être élu pour le comte de South Lanarkshire.

Un individu pour coups et querelle a été condamné à \$5 et aux frais. Les accusés Burke et Wade, prévenus de blessures à l'agent Mathews, se déclarent innocents.

Un individu pour coups et querelle a été condamné à \$5 et aux frais. Les accusés Burke et Wade, prévenus de blessures à l'agent Mathews, se déclarent innocents.

Un individu pour coups et querelle a été condamné à \$5 et aux frais. Les accusés Burke et Wade, prévenus de blessures à l'agent Mathews, se déclarent innocents.

Un individu pour coups et querelle a été condamné à \$5 et aux frais. Les accusés Burke et Wade, prévenus de blessures à l'agent Mathews, se déclarent innocents.

Un individu pour coups et querelle a été condamné à \$5 et aux frais. Les accusés Burke et Wade, prévenus de blessures à l'agent Mathews, se déclarent innocents.

Un individu pour coups et querelle a été condamné à \$5 et aux frais. Les accusés Burke et Wade, prévenus de blessures à l'agent Mathews, se déclarent innocents.

Un individu pour coups et querelle a été condamné à \$5 et aux frais. Les accusés Burke et Wade, prévenus de blessures à l'agent Mathews, se déclarent innocents.

Gaillac-Toulza (Haute-Garonne), était accusé d'avoir assassiné sa femme. Les preuves étaient accablantes.

Le crime avait été commis le 5 avril 1831: Granit fut arrêté le soir même et incarcéré dans la maison d'arrêt. Au cours de l'instruction, le 15 avril, il prit la résolution de se laisser mourir de faim.

Voici maintenant le récit exact de ses souffrances tel que nous le trouvons dans les journaux de l'époque: "Le 20 avril, Granit fut transféré des prisons de Muret dans la maison de justice de Toulouse. Les mouvements de fureur que l'on était malheureusement trop fondé à redouter de sa part, provoquèrent des mesures d'une prudence rigoureuse. On lui mit les fers aux pieds et aux mains.

Cette époque, qui avait déjà refusé, se prolongea cinq jours, toute sorte d'aliments; son obstination s'est prolongée jusqu'au 17 juin, où la nature a succombé après une lutte inouïe. Il a seulement, par intervalles, bu de l'eau et quelquefois son urine: le feu qui dévorait son estomac devait rendre sa soif intolérable.

M. Castan, chirurgien ordinaire des prisons de Toulouse, le visita deux fois par jour. Le 24 avril, il remarqua les premiers ravages de l'amaigrissement, et, le 29, un tremblement général. Granit pouvait à peine se tenir sur ses pieds, et le cadenas qui fixait ses dents se décala; le 6 juin, une forte oppression se déclara; le 6 juin, la déglutition parut difficile; le 12, le pouls donnait 89 pulsations par minute; le 17, de violentes convulsions terminèrent cette longue agonie.

Quoique fort taciturne durant sa captivité, Granit a néanmoins répondu à certaines interpellations, et de manière à éloigner tout soupçon d'aliénation mentale. Par exemple, sur l'offre qu'on lui faisait de lui donner des poulets ou tout ce qu'il pourrait désirer, il dit en riant: "Vous vous en lassez bien vite!" Dans une autre circonstance, il fit observer que s'il ne mangeait pas, c'est qu'il aimait mieux mourir de faim que de s'exposer, en mangeant, à se faire couper par le cou. Voilà évidemment l'idée fixe qui le portait à repousser la nourriture. Il croyait d'abord que sa condamnation entraînerait pour ses enfants, au nombre de trois, la perte de ses biens.

Granit avait trente ans. Il était resté soixante-trois jours sans manger!

Cette affaire fit alors beaucoup de bruit dans le monde scientifique; on rechercha tous les faits d'abstinence volontaire ou forcée. Le seul qui put être comparé à celui que nous venons de citer est celui des Communications médicales du docteur anglais Robert Willan.

Souvent ce médecin, un jeune homme, attaqué de quelques symptômes d'indigestion et de douleurs internes, et probablement excité par la force de son imagination et par quelques fausses notions de religion, résolut de se guérir par le moyen de l'abstinence. Il quitta subitement ses occupations et ses amis, prit un logement dans une rue obscure, et se privait de tout aliment solide, il s'humectait seulement la bouche de temps en temps avec de l'eau mêlée d'un peu de jus d'orange.

Après trois jours d'abstinence, le besoin de manger cessa, et il continua ses études sans autre inconvénient. Il ne prenait pas d'exercice, dormait peu, et passait la plus grande partie de la nuit à lire.

La terre s'est entrouverte laissant échapper des nuages de fumée, de poussière et de volutes de feu considérables.

Les ruisseaux qui étaient à sec depuis plusieurs mois se sont tout à coup changés en torrents.

La terre a vomie aussi de l'eau chaude et de la vapeur.

Les villages de San Leandro et Hayward sont presque tout en ruines. Les maisons en briques se sont toutes écroulées, et plusieurs centaines d'autres constructions sont devenues inhabitables.

Les villes d'Alameda, Brooklyn et Oakland, ont beaucoup souffert, de même les villes de San José et de Red Wood.

Sacramento, Stockton et Maryville, ont éprouvé de moindres dégâts.

A Pelatuna, Haldsburg, Santa Rosa, Valgo et Martinez, les pertes sont considérables.

TELEGRAPHIE GENERALE.

Le conseil municipal a voté hier soir \$1,000 pour être affectés aux secours des colons de la Rivière Rouge.

Répétant à l'appel fait par l'hôpital anglais de Montréal d'une demande de \$40,000 nécessaires à l'établissement, M. P. William Molsou a donné, outre les \$5,000 déjà payés, \$2,400; M. J. G. McKenzie \$2,400; M. John Redpath, \$4,000; et M. John Frothingham, \$2,400.

Madame Mallard, française, a donné hier soir à la salle de l'Institut Canadien-Français, une lecture sur la France.

ÉTATS-UNIS.

New-York, 24 Octobre. Une dépêche de San Francisco adressée au Herald dit que les pertes occasionnées par le tremblement de terre s'élevaient à cinq millions de dollars.

Le train du chemin de fer de la rivière Hudson a déraillé à 30 milles au-dessus de Green Bush réduisant en pièces le wagon réservé aux fumeurs ainsi que deux autres wagons de voyageurs, et blessant gravement des passagers.

Le reste de la foule s'est enfui à Alger.

Ce matin une troupe considérable de blancs ont traversé pour se rendre ici.

Le gouverneur Rousseau a arrêté les voyages des bateaux Ferry et envoyé au secours de la localité une compagnie d'infanterie et plus 100 agents de police afin de maintenir l'ordre.

Le général Rousseau semble avoir enfin cessé de se plaindre.

Un détachement de 300 hommes armés a forcé la police métropolitaine de Gretna de quitter la ville.

Des nouvelles de l'intérieur apprennent que le comté d'Alameda a beaucoup souffert du dernier tremblement de terre.

La terre s'est entrouverte laissant échapper des nuages de fumée, de poussière et de volutes de feu considérables.

Les ruisseaux qui étaient à sec depuis plusieurs mois se sont tout à coup changés en torrents.

La terre a vomie aussi de l'eau chaude et de la vapeur.

Les villages de San Leandro et Hayward sont presque tout en ruines. Les maisons en briques se sont toutes écroulées, et plusieurs centaines d'autres constructions sont devenues inhabitables.

Les villes d'Alameda, Brooklyn et Oakland, ont beaucoup souffert, de même les villes de San José et de Red Wood.

Sacramento, Stockton et Maryville, ont éprouvé de moindres dégâts.

A Pelatuna, Haldsburg, Santa Rosa, Valgo et Martinez, les pertes sont considérables.

NOUVELLES D'EUROPE. (Par le câble.) Madrid, 23 Octobre. D'après la recommandation de la Junta centrale Provisoire, toutes les Juntas Provinciales se sont dissoutes.

Un annonce que M. Olonaga sera nommé ministre en France.

Paris, 23 Octobre. Le Prince Napoléon a écrit au général Prim, lui recommandant les réclamations de la Mai son de Savoie et les droits du duc d'Aoste au trône d'Espagne.

Madrid, 24 Octobre. A une réunion considérable tenue hier, il a été passé des résolutions demandant l'abolition de l'esclavage dans toutes les possessions du Royaume.

London, 24 Octobre. La presse commente favorablement les discours prononcés par MM. Johnson et Stanley, et regarde comme prochain le règlement définitif des réclamations relatives à l'Alabama.

Le Times ajoute: Dans quelques jours l'Angleterre et l'Amérique seront unies sans qu'il subsiste l'ombre d'une querelle à venir.

L'armateur du navire Leblond transportant des émigrés, qui était poursuivi comme fauteur de émeutes commises sur les passagers pendant le voyage de New-York, vient d'être acquitté.

Les dernières nouvelles du théâtre de la guerre au Paraguay annoncent que le Président Lopez était arrivé à Valparaiso.

ANNONCES NOUVELLES.

Département des Douanes—R. S. M. Bouchette. Chemin à Barrières—James Porter. Corporation de Québec—L. A. Cannon.

Emmagasinage—Henry Glass. Saumon et Truite—do. Soieries et Etouffés à Robes—Glover & Fry.

Horloger et Bijoutier—S. Bedard. Résolitif Sarsaparillien—Dr. Radway & Co. Vente à l'encan—Parke & Fils.

Départ du vapeur Montcalm—J. E. Deschamps. Départ du vapeur Québec—do.

REVUE FINANCIÈRE ET COMMERCIALE. MARCHÉ MONÉTAIRE. New-York, 24 Octobre. L'or est coté à 137 1/2; l'échange sterling 91. Les greenbacks de 50 cents à 24 pour cent; de 100 cents à 25 pour cent.

Les billets de la Banque du Haut-Canada sont achetés à 50 cents, par paquets, ceux de la Banque Commerciale sont pris au pair, ceux du Nouveau-Brunswick sont pris pour de l'argent à 14 pour cent, et Halifax à 5 pour cent.

Les billets de la Banque du Haut-Canada sont achetés à 50 cents, par paquets, ceux de la Banque Commerciale sont pris au pair, ceux du Nouveau-Brunswick sont pris pour de l'argent à 14 pour cent, et Halifax à 5 pour cent.

Les billets de la Banque du Haut-Canada sont achetés à 50 cents, par paquets, ceux de la Banque Commerciale sont pris au pair, ceux du Nouveau-Brunswick sont pris pour de l'argent à 14 pour cent, et Halifax à 5 pour cent.

Les billets de la Banque du Haut-Canada sont achetés à 50 cents, par paquets, ceux de la Banque Commerciale sont pris au pair, ceux du Nouveau-Brunswick sont pris pour de l'argent à 14 pour cent, et Halifax à 5 pour cent.

Les billets de la Banque du Haut-Canada sont achetés à 50 cents, par paquets, ceux de la Banque Commerciale sont pris au pair, ceux du Nouveau-Brunswick sont pris pour de l'argent à 14 pour cent, et Halifax à 5 pour cent.

Les billets de la Banque du Haut-Canada sont achetés à 50 cents, par paquets, ceux de la Banque Commerciale sont pris au pair, ceux du Nouveau-Brunswick sont pris pour de l'argent à 14 pour cent, et Halifax à 5 pour cent.

Les billets de la Banque du Haut-Canada sont achetés à 50 cents, par paquets, ceux de la Banque Commerciale sont pris au pair, ceux du Nouveau-Brunswick sont pris pour de l'argent à 14 pour cent, et Halifax à 5 pour cent.

Les billets de la Banque du Haut-Canada sont achetés à 50 cents, par paquets, ceux de la Banque Commerciale sont pris au pair, ceux du Nouveau-Brunswick sont pris pour de l'argent à 14 pour cent, et Halifax à 5 pour cent.

Les billets de la Banque du Haut-Canada sont achetés à 50 cents, par paquets, ceux de la Banque Commerciale sont pris au pair, ceux du Nouveau-Brunswick sont pris pour de l'argent à 14 pour cent, et Halifax à 5 pour cent.

Les billets de la Banque du Haut-Canada sont achetés à 50 cents, par paquets, ceux de la Banque Commerciale sont pris au pair, ceux du Nouveau-Brunswick sont pris pour de l'argent à 14 pour cent, et Halifax à 5 pour cent.

Les billets de la Banque du Haut-Canada sont achetés à 50 cents, par paquets, ceux de la Banque Commerciale sont pris au pair, ceux du Nouveau-Brunswick sont pris pour de l'argent à 14 pour cent, et Halifax à 5 pour cent.

Les billets de la Banque du Haut-Canada sont achetés à 50 cents, par paquets, ceux de la Banque Commerciale sont pris au pair, ceux du Nouveau-Brunswick sont pris pour de l'argent à 14 pour cent, et Halifax à 5 pour cent.

Les billets de la Banque du Haut-Canada sont achetés à 50 cents, par paquets, ceux de la Banque Commerciale sont pris au pair, ceux du Nouveau-Brunswick sont pris pour de l'argent à 14 pour cent, et Halifax à 5 pour cent.

Les billets de la Banque du Haut-Canada sont achetés à 50 cents, par paquets, ceux de la Banque Commerciale sont pris au pair, ceux du Nouveau-Brunswick sont pris pour de l'argent à 14 pour cent, et Halifax à 5 pour cent.

Les billets de la Banque du Haut-Canada sont achetés à 50 cents, par paquets, ceux de la Banque Commerciale sont pris au pair, ceux du Nouveau-Brunswick sont pris pour de l'argent à 14 pour cent, et Halifax à 5 pour cent.

Les billets de la Banque du Haut-Canada sont achetés à 50 cents, par paquets, ceux de la Banque Commerciale sont pris au pair, ceux du Nouveau-Brunswick sont pris pour de l'argent à 14 pour cent, et Halifax à 5 pour cent.

Les billets de la Banque du Haut-Canada sont achetés à 50 cents, par paquets, ceux de la Banque Commerciale sont pris au pair, ceux du Nouveau-Brunswick sont pris pour de l'argent à 14 pour cent, et Halifax à 5 pour cent.

Les billets de la Banque du Haut-Canada sont achetés à 50 cents, par paquets, ceux de la Banque Commerciale sont pris au pair, ceux du Nouveau-Brunswick sont pris pour de l'argent à 14 pour cent, et Halifax à 5 pour cent.

Les billets de la Banque du Haut-Canada sont achetés à 50 cents, par paquets, ceux de la Banque Commerciale sont pris au pair, ceux du Nouveau-Brunswick sont pris pour de l'argent à 14 pour cent, et Halifax à 5 pour cent.

Les billets de la Banque du Haut-Canada sont achetés à 50 cents, par paquets, ceux de la Banque Commerciale sont pris au pair, ceux du Nouveau-Brunswick sont pris pour de l'argent à 14 pour cent, et Halifax à 5 pour cent.

Les billets de la Banque du Haut-Canada sont achetés à 50 cents, par paquets, ceux de la Banque Commerciale sont pris au pair, ceux du Nouveau-Brunswick sont pris pour de l'argent à 14 pour cent, et Halifax à 5 pour cent.

Les billets de la Banque du Haut-Canada sont achetés à 50 cents, par paquets, ceux de la Banque Commerciale sont pris au pair, ceux du Nouveau-Brunswick sont pris pour de l'argent à 14 pour cent, et Halifax à 5 pour cent.

Les billets de la Banque du Haut-Canada sont achetés à 50 cents, par paquets, ceux de la Banque Commerciale sont pris au pair, ceux du Nouveau-Brunswick sont pris pour de l'argent à 14 pour cent, et Halifax à 5 pour cent.

Les billets de la Banque du Haut-Canada sont achetés à 50 cents, par paquets, ceux de la Banque Commerciale sont pris au pair, ceux du Nouveau-Brunswick sont pris pour de l'argent à 14 pour cent, et Halifax à 5 pour cent.

Les billets de la Banque du Haut-Canada sont achetés à 50 cents, par paquets, ceux de la Banque Commerciale sont pris au pair, ceux du Nouveau-Brunswick sont pris pour de l'argent à 14 pour cent, et Halifax à 5 pour cent.

Les billets de la Banque du Haut-Canada sont achetés à 50 cents, par paquets, ceux de la Banque Commerciale sont pris au pair, ceux du Nouveau-Brunswick sont pris pour de l'argent à 14 pour cent, et Halifax à 5 pour cent.

Les billets de la Banque du Haut-Canada sont achetés à 50 cents, par paquets, ceux de la Banque Commerciale sont pris au pair, ceux du Nouveau-Brunswick sont pris pour de l'argent à 14 pour cent, et Halifax à 5 pour cent.

Les billets de la Banque du Haut-Canada sont achetés à 50 cents, par paquets, ceux de la Banque Commerciale sont pris au pair, ceux du Nouveau-Brunswick sont pris pour de l'argent à 14 pour cent, et Halifax à 5 pour cent.

Les billets de la Banque du Haut-Canada sont achetés à 50 cents, par paquets, ceux de la Banque Commerciale sont pris au pair, ceux du Nouveau-Brunswick sont pris pour de l'argent à 14 pour cent, et Halifax à 5 pour cent.

Les billets de la Banque du Haut-Canada sont achetés à 50 cents, par paquets, ceux de la Banque Commerciale sont pris au pair, ceux du Nouveau-Brunswick sont pris pour de l'argent à 14 pour cent, et Halifax à 5 pour cent.

England, 678, Liverpool, R. B. Dobell & Co., beam Dinamite.

Paragon, 404, Clark, Ross & Co., quai Dumelin.

Navire Constance, Lord, Bristol, Henry Fry.

Barque Colonist, Benson, Liverpool, R. B. Dobell & Co.

Wandering Sprite, Crosby, Liverpool, R. B. Dobell & Co.

Brigt, Freestone, Hull, P. E. Island, H. Fry.

ARRIVAGES AU QUAI RENAUD. Lundi, 26 oct. 1868.

Golette Wilvering, Thos. Adams, Gaspé—Morue verte et sèche, flottant, saumon et huile.

Hirondelle, J. Poirier, Kiasaka—Morue verte et sèche, hareng, saumon et huile.

HEURES DE LA MARÉE HAUTE. Lundi, 26 oct. 1868.

Lundi, 26 oct. 1868. Oct. Matin. Soir. h. m. h. m.

Mardi, 27 oct. 1868. Oct. Matin. Soir. h. m. h. m.

Mardi, 27 oct. 1868. Oct. Matin. Soir. h. m. h. m.

Mardi, 27 oct. 1868. Oct. Matin. Soir. h. m. h. m.

Mardi, 27 oct. 1868. Oct. Matin. Soir. h. m. h. m.

Mardi, 27 oct. 1868. Oct. Matin. Soir. h. m. h. m.

Mardi, 27 oct. 1868. Oct. Matin. Soir. h. m. h. m.

Mardi, 27 oct. 1868. Oct. Matin. Soir. h. m. h. m.

Mardi, 27 oct. 1868. Oct. Matin. Soir. h. m. h. m.

Mardi, 27 oct. 1868. Oct. Matin. Soir. h. m. h. m.

Mardi, 27 oct. 1868. Oct. Matin. Soir. h. m. h. m.

Mardi, 27 oct. 1868. Oct. Matin. Soir. h. m. h. m.

Mardi, 27 oct. 1868. Oct. Matin. Soir. h. m. h. m.

Mardi, 27 oct. 1868. Oct. Matin. Soir. h. m. h. m.

Mardi, 27 oct. 1868. Oct. Matin. Soir. h. m. h. m.

Mardi, 27 oct. 1868. Oct. Matin. Soir. h. m. h. m.

Mardi, 27 oct. 1868. Oct. Matin. Soir. h. m. h. m.

Mardi, 27 oct. 1868. Oct. Matin. Soir. h. m. h. m.

Mardi, 27 oct. 1868. Oct. Matin. Soir. h. m. h. m.

Mardi, 27 oct. 1868. Oct. Matin. Soir. h. m. h. m.

Mardi, 27 oct. 1868. Oct. Matin. Soir. h. m. h. m.

Mardi, 27 oct. 1868. Oct. Matin. Soir. h. m. h. m.

Mardi, 27 oct. 1868. Oct. Matin. Soir. h. m. h. m.

Mardi, 27 oct. 1868. Oct. Matin. Soir. h. m. h. m.

Mardi, 27 oct. 1868. Oct. Matin. Soir. h. m. h. m.

Mardi, 27 oct. 1868. Oct. Matin. Soir. h. m. h. m.

Mardi, 27 oct. 1868. Oct. Matin. Soir. h. m. h. m.

Mardi, 27 oct. 1868. Oct. Matin. Soir. h. m. h. m.

Mardi, 27 oct. 1868. Oct. Matin. Soir. h. m. h. m.

ANNONCES NOUVELLES. EMMASSINAGE.

EMMASSINAGE de première classe, avec et sans les droits d'entrée.

Excellentes Caves-Glacières, avec et sans les droits d'entrée.

HENRY GLASS, No. 16, Rue St. Pierre, Québec, 26 oct. 1868—5f.

Chemins à Barrières.

DES SOUMISSIONS seront reçues au Bureau de la Commission des Chemins à Barrières, jusqu'à MARDI, le 3 NOVEMBRE, à DIX heures.

LE CHEMIN ST. LOUIS, à partir des limites de la cité jusqu'au poteau du second mille, y compris le chemin de Bellevue.

A partir du dernier point nommé jusqu'à une distance de deux milles et trois quarts.

LE CHEMIN STE. FOYE, à partir des limites de la cité jusqu'au poteau du second mille.

Du dernier point nommé jusqu'à une distance de deux milles et trois quarts.

LA ROUTE DE L'ÉGLISE ST. FOYE.

LE CHEMIN DE ST. CHARLES SUD, depuis les limites de la cité jusqu'à la ligne onse de la ferme appartenant aux représentants de feu Ed. Deslauriers.

Du dernier point nommé à son point de jonction avec le chemin de St. Charles Sud, chez Flamand.

LE CHEMIN ST. CHARLES NORD, depuis son intersection avec le chemin de St. Charles Sud à la propriété de P. Langlois, etc., jusqu'à la ligne Est de la propriété appartenant aux représentants de feu James Black.

Du dernier point nommé à son point de jonction avec le chemin de St. Charles Sud.

LE CHEMIN DE BEAUPORT, depuis son point de jonction au chemin de Charlesbourg, jusqu'à l'église de Beauport.

Depuis l'église de Beauport jusqu'au pied de la côte Montmorency.

LE CHEMIN DE CHARLESBOURG, depuis la maison de péage au pont Dorchester jusqu'au poteau du second mille.

Depuis le second jusqu'au poteau du quatrième mille.

LE CHEMIN ST. JOSEPH, depuis son point de jonction avec le chemin de Charlesbourg, jusqu'à la jonction avec le chemin Ste. Claire.

LE CHEMIN STE. CLAIRE, depuis son point de jonction avec le chemin de St. Charles Nord, jusqu'à une distance de trois milles et demi.

Les chemins ci-dessus devront être de seize pieds de largeur et être sans cahots ni entres.

On exigera des cautions pour la due exécution de chaque contrat, et les syndics ne s'engagent pas à accepter la soumission la plus basse.

JAMES PORTER, Secrétaire des Syndics, Québec, 26 oct. 1868.

Département des Douanes. Ottawa, 23 Octobre 1868.

L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AÉRIENS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 10 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

LAVIS ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à cet effet.

Québec, 26 oct. 1868—1f.

SOIE! SOIE!! SOIE!!!

Annonces Nouvelles.



CORPORATION DE QUÉBEC.

AVIS
Par le présent donné que la Corporation de Québec s'adressera à la Législature de la Province de Québec...

Par ordre, L. A. CANNON, Greffier de la Cité.

VENTE A L'ENCAN, PAR J. PARKE & FILS.

VENTE DU SOIR ENCAN.

PARKE & FILS, COMMENCERONT leurs Ventes du Soir, Jeudi, le 15 courant...

No. 1, RUE ST. NICOLAS, PIÉD DE LA VOTE DU PALAIS.

Il sera vendu une variété de Marchandises consistant en: Hards Faites, Drap Fin, Coton, Mérinos, Tweeds, quincaillerie, Coutellerie, Lampes à Huile de Charbon, chapeaux, Robes de Buffet, Peaux d'Ours, Et un grand nombre d'autres articles pour la saison d'automne.

La vente commencera chaque soir à SEPT heures. PARKE & FILS, Encanteurs.

Québec, 13 oct. 1868.

AVIS.

Le soussigné ayant été obligé par suite de l'incendie du 14 octobre 1866, de transporter son établissement dans la Rue du Fort, Fairbairn St. Roch, le plus d'annonces à ses nombreuses personnes et au public en général qu'il vient de reprendre l'ancien poste qu'il occupait avant l'incendie et qu'il continuera comme d'habitude le Commerce de Chaussures. Il aura toujours en main une quantité considérable de Chaussures de premier choix pour Dames, Messieurs et Enfants, qu'il vendra à des prix satisfaisants. Il profite de cette occasion pour remercier tous ceux qui ont bien voulu l'honorer, et espère qu'il lui accordera comme par le passé le même bienveillant patronage.

JOSEPH LECLERC, Cordonnier, Rue St. Valer, St. Sévereur, Québec, 24 oct. 1868.

SOIERIES ET ETOFFES A ROBES.

MARDI PROCHAIN, LE 27 OCTOBRE, NOUS offrons nos Soieries de couleur et de Fantaisie, et notre assortiment d'Étoffes à Robes à une grande réduction propre à attirer l'attention publique. Cette vente comprendra l'assortiment complet de ces marchandises formant en tout un total de plus de vingt-cinq mille pièces, présentement de l'importation de cet automne et comprenant:

Soie Noire Gros Grain, Gros de Suez, Moiré Antique de toutes couleurs, Soie Glacée do do, Satins, nouvelles couleurs, Etoffes à Robes, Repps en Laine, nouvelles couleurs, Repps Épinglés, do do, Serges, do do, Wineeys, do do, Textures Chinoises, hautes nouveautés.

CLOVER & FRY.

québec 24 oct. 1868.

CHEEROOTS DE PREMIÈRE QUALITÉ DE MANILLE.

VENANT D'ÊTRE REÇUS: 20,000 CHEEROOTS de Manille, en très bon ordre.

A vendre par W. H. SCHULTZ, Bâtisses de M. Shaw, Basse-Ville, Québec, 22 oct. 1868.

VENTE! VENTE!!!

Le soussigné informe le public en général et ses nombreuses pratiques, qu'il a eu le plaisir de recevoir de Montréal un assortiment varié et complet de HARDS de toute sorte, dont voici quelques échantillons:

500 Paires de Pantalons de Soldats, 1000 Gilets Rouges, 500 Gilets Gris, 500 Draps de Toile, 400 Habits Gris, Noirs et Bleus.

—Aussi— Pour \$3,000 de CHAUSSURES de toute espèce, provenant d'un fonds de banqueroute de Montréal. Le tout à très bas prix.

N. BOUCHARD, No. 37, Rue du Pont, St. Roch, Québec, Québec, 6 oct. 1868.—15j

BOITE A MUSIQUE A VENDRE.

UNE Boite à Musique en Bois de Rose, jouant dix airs, avec accompagnement de Cloches et de Castas, et exécutant aussi l'Opéra de la Grande Duchesse de Crétolin. La Belle-Hélène, La Traviata, etc. Prix \$130.

S'adresser à E. JACOT, Rue de la Couronne, Québec, 3 oct. 1868.

S. BEDARD,

HORLOGER ET BIJOUTIER, Agent pour la Célèbre Manufacture de Thomas Russell & Fils, Londres et Liverpool.

INFORME ses amis et le public en général qu'il vient de recevoir un assortiment choisi et supérieur de:

Montres Anglaise, en Or, couvertes, Do Suisse, do do, Do Anglaise, en Argent, do, Do Suisse, do do.

—Aussi— Un magnifique assortiment de Bijoux, reçu par les derniers steamers.

Épinglées et Pendants d'Orfèvres en Rubis, Do do do Grenat, Do do do Carboucle.

Bagues, en Diamants, Do Rubis, Do Émeraude, Do Turquoise, Do Grenat.

Chaînes en Or solide pour Dames et Messieurs, Bracelets et Colliers en Or, Chaînes de toute sorte, Porte-Crayons, etc., etc.

ARGENTERIE. Huiliers, Corbeilles à pain, Corbeilles à biscuits, Beurriers, Sucriers, Saliers, Contours, Cuillers, Fourchettes, Gobelets, Corbeilles à Cartes de visite.

HORLOGERIE. Horloges Françaises, do do avec Globe, do Américaines, Assorties de grandeur et de tous les genres, Réveille-matin, etc., etc.

OPTIQUE. Lunettes Convexes et Concaves, Lorgnons doubles et simples convexes et concaves, Lunettes d'Opéra, et un grand nombre d'autres articles dont la liste serait trop longue.

M. S. B. réparera avec soin les Montres et les Bijoux qu'on voudra bien lui confier.

Tous ces Bijoux, bagues, montres, etc., etc. sont gardés dans un coffre de sûreté à l'épreuve du feu et des voleurs.

S. BEDARD, Horloger et Bijoutier, No. 37, Rue St. Jean, Haute-Ville, Québec, 20 oct. 1868.

HORLOGES! HORLOGES!!!

PH. BRUNET, HORLOGER ET BIJOUTIER, 69, RUE ST. JOSEPH, 69, PRÈS DE L'ÉGLISE ST. ROCH, QUÉBEC.

Le soussigné informe respectueusement le public en général, qu'il vient de recevoir un assortiment considérable de Magnifiques HORLOGES et REVEIL MATIN qu'il vendra à bon marché.

—Aussi— Un assortiment complet de Montres, Bagues, Jones, etc., etc.

PHILEMON BRUNET, Québec, 5 oct. 1868.—1m

VENTE A BON MARCHÉ

de Marchandises Sèches

CHEZ P. LEROUSSIGNOL, No. 10, St. Jean, (en dehors.)

INFORME respectueusement ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il a reçu par les vapeurs St. Patrick, St. David, Nova Scotia, etc., etc., un assortiment de Marchandises Sèches choisies par lui-même sur les Marchés Anglais, qu'il vendra à des prix extrêmement réduits.

Mérinos Français, depuis 1s 10jd en montant, Wineeys, depuis 6jd, Shirting, depuis 5jd, Indiennes, depuis 5jd, Coton Jaune, depuis 3jd, Flanelle, depuis 1s, Couvertes de Laine, depuis 8s 9d, Laine par livre, depuis 2s 10jd.

—Aussi— Draps, Tweeds, Casimirs, Drap de Pilote, Moscou Beaver, Carisé, une grande variété de Draps pour Manteaux, Etoffes à Robes, Mousseline de Laine, Colza, Paramata, Gants, Bas, Chales, Capelines, Soutags, Nuages, un bel assortiment de Rubans, Plumes, Fleurs, Garnitures pour Robes et Manteaux, et une variété d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer.

Toutes ces Marchandises ont été achetées durant une grande baisse de prix sur les Marchés Anglais et seront vendus à des prix qui défient toute compétition.

P. LEROUSSIGNOL, No. 10, Rue et Fairbairn St. Jean, Québec, 17 oct. 1868.—1m

Compagnie du Richelieu.

LIGNE JOURNALIÈRE DE VAPEURS ENTRE QUÉBEC ET MONTREAL.

Le et après le PREMIER MAI PROCHAIN, les Vapeurs "MONTREAL" et "QUÉBEC" laisseront le Quai Napoléon comme suit:

LE VAPEUR MONTREAL, CAPITAINE ROBERT NELSON PARTIRA TOUS LES LUNDIS, MERCREDIS ET VENDREDIS, A QUATRE HEURES P. M.

LE VAPEUR QUÉBEC, CAPITAINE J. B. LABELLE, PARTIRA TOUS LES MARDIS, JEUDIS ET SAMEDIS.

PRIX DES PASSAGES: CHAMBRE (Soupper et Lit de Cabine) \$3.00, ENTREPOINT 1.00

Les Billets de Passages seront vendus au Bureau sur le Quai, On ne peut s'assurer des Chambres qu'en prenant les Billets au Bureau.

Cette Compagnie ne sera responsable des espèces monnayées et autres valeurs qu'en autant que des connaissements exprimant leur valeur seront déposés et eût.

J. E. DESCHAMPS, Agent, Québec, 29 avril 1868.

SAVON DE MONTREAL.

SAVON Liverpool de Montréal, en Boîtes, Do No. 1 de Famille, en Barres d'une Livre, en Boîtes, Do Extra de Famille, do do, en Boîtes, Do Blanc à Détacher, do do, en Boîtes.

A vendre par WILLIAM POSTON, Québec, 23 oct. 1868.

VENTE

BON MARCHÉ

MARCHANDISES SECHES

LEGER & RINFRET.

Mérinos Français tout Laine, depuis 2s. 3d. et plus,

Wineey Brun et Gris depuis 6d. et plus,

Etoffes de Goût pour Robes, depuis 9jd. et plus,

Velveteen Noir, depuis 2s. 3d. et plus,

Flanelle Écossaise (tout laine), depuis 1s. 1jd. et plus,

Flanelle de Saxe, (tout laine), depuis 1s. 6d. et plus,

Flanelle Blanche (tout laine), depuis 11jd. et plus,

Coton Jaune, depuis 3jd. et plus,

Shirting Blanc, depuis 5jd. et plus,

Indiennes de Couleur, depuis 5jd. et plus,

Coton Blanc à Draps de Lit, depuis 1s. 7jd. et plus,

Toile à Draps de Lit, depuis 2s. 9d. et plus,

Toile à Serviette, depuis 6d. et plus,

Chemises Faites, en Flanelle, depuis 6s. 10jd. et plus,

Chemises Blanches, depuis 6s. 10jd. et plus,

Nouvelles Echarpes Danoises, Nouvelles Echarpes dites "Duc d'Edimbourg."

BONNETERIE

ET GANTERIE.

Géliers Gants de Chevreau de Dent, Tweeds depuis 1s. 7jd. et plus,

Tweed Canadien tout Laine, depuis 2s. 10jd. et plus,

Tweed Écossais tout Laine, depuis 4s. 6d. et plus,

Drap de Pilot, depuis 4s. 9d. et plus,

Drap de Moscou, depuis 5s. 6d. et plus,

Doeskin Noir pour Pantalons, depuis 4s. 4jd. et plus,

Drap Whitney, (de bonne qualité), depuis 4s. 10jd. et plus,

Couvertures de Lit, depuis 10s. 9d. et plus,

Drap Noir, depuis 2s. 9d. et plus,

Etoffes à Jupons, depuis 3s. 4jd. et plus.

Ayant fait nos achats des Meilleures Manufactures de France et d'Angleterre, nous sommes en état de vendre nos Marchandises de 10c à 20c pour cent meilleur marché que l'année dernière.

LEGER & RINFRET, No. 4, RUE ST. JEAN, HAUTE-VILLE.

AVIS IMPORTANT!!

LA VENTE ANNUELLE A BON MARCHÉ

PAR O'DOHERTY & Cie.

PREMIERE QUALITÉ, D'UTILITÉ ET DE GOUT, COMMENCERA

LUNDI, 5 COURANT.

Nous annonçons respectueusement que notre vente annuelle à bon marché commencera LUNDI, LE 5 DU COURANT.

Le fonds est tout nouveau, très considérable et complètement assorti, comprenant quelques-unes des plus riches et des plus utiles et désirables Marchandises des

MANUFACTURES ANGLAISES ET FRANÇAISES, CONSISTANT EN

Soieries, Lainages, Cotons, Toiles, Garnitures, Gants, Bas, Tapisseries, Nattes, Prelats, ETC., ETC., ETC.

Afin de rendre cette vente à bon marché aussi attrayante que celle de la dernière saison (qui a donné satisfaction générale), et en vue des exigences des temps, nous avons décidé de ne rien exempter de la

RÉDUCTION GÉNÉRALE, A l'exception des Fuseaux de Clark et des Gants de Kid d'Alexandre.

Durant la vente aucune marchandise ne sera envoyée sur approbation et chaque article sera marqué en grands chiffres aux

PRIX REDUITS.

Le magasin sera fermé samedi après-midi, le 3 du courant, pour compléter le remariage des marchandises et la vente à bon marché continuera LUNDI, le 5 du courant.

Les maîtres de maisons et les économistes trouveront cette occasion favorable.

Ceux qui demeurent en dehors de Québec peuvent avoir des échantillons de marchandises par la poste et en faisant la demande

O'DOHERTY & Cie. On demande immédiatement quatre bons commis. Québec, 5 oct. 1868.

Acte concernant la Faillite, 1864.

Dans l'affaire de RICHARD DOWNES, de Lévis, Failli.

LES créanciers du failli sont par le présent notifiés qu'il a fait une cession de ses biens et effets, en vertu de l'acte ci-dessus à moi, syndic officiel soussigné, et sont requis de me fournir sous deux mois de cette date, des états de leurs réclamations, spécifiant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en ont pas, mentionnant le fait, le tout attesté sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui de ces réclamations.

WM. WALKER, Syndic Officiel, Québec, 16 oct. 1868.—2s

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, COUR SUPÉRIEURE, District de Québec.

MARY WHELAN, Demanderesse, No. 1363, WILLIAM DAWSON, Défendeur.

AVIS est par les présentes donné que Mary WheLAN, épouse de William Dawson, fermier, de la paroisse de Laval, dans le sud district, d'ancien notaire, a justifié que après sa séparation de corps et de biens, contre son mari le dit William Dawson.

THOS. J. OLIVER, Procureur de la dite MARY WHELAN, Québec, 15 oct. 1868.—1m

Bois sur les Terres des Indiens.

DES SOUMISSIONS seront reçues jusqu'au 31 octobre courant par le Surintendant Général des Affaires des Indiens pour le bois sur les terres de réserve suivantes situées sur le Lac Huron. Réserve sur la Rivière Jordan, parties nord et sud, environ 100,000 acres.

environ 9,000 Réserve sur la Rivière Thessalon 24,000 Réserve sur la Rivière Poisson Blanc, la partie nord d'une ligne tirée à l'est de son embouchure (avec le Mill Site), environ 9,000 Réserve sur la Rivière Maganatawan au-dessus de l'Anse Bying 9,000

Des soumissions seront reçues pour régler dans chaque cas le bonus préparé devant être payé en surplus de la route foncière s'élevant à une pièce par mille acre avec les droits sur le bois, comme suit:

Sur le pin blanc carré, par 1,000 pieds cubes \$15.00 Billets de pin blanc (standard) par 1,000 pieds d'un pouce d'épaisseur 1.50 Pin rouge, épinette rouge, orme, merisier, cèdre, frêne, hêtre, érable, noyer dur, par 1,000 pieds cubes 16.00

Billets de pin rouge, épinette rouge, orme, merisier, cèdre, frêne, hêtre, érable, noyer dur, par 1,000 pieds d'un pouce d'épaisseur 3.00

Grenouilles d'épinette rouge à être mesurées comme du bois carré. Chêne blanc, par 1,000 pieds cubes \$30.00 Billets de chêne blanc, par 1,000 pieds d'un pouce d'épaisseur 4.00

Dormants (Sleepers) en épinette rouge, cèdre et pin, par 100 4.00

Jaloux en cèdre à télégraphe par 100 8.00

Piquets en cèdre, par 100 3.00

WM. SPRAGUE, D. S. I. A. Bureau des Indiens, Dept. du Secrétaire d'Etat, Ottawa, 5 oct. 1868. 19 oct.—2s 21s

CHANGEMENT DE COMMERCE!

MME. JOHN VENNER, 41, RUE ST. JOSEPH, 41.

La soussignée informe ses amis et le public qu'elle a l'intention d'abandonner la ligne d'été pour les hommes, afin de s'occuper exclusivement d'augmenter son assortiment de marchandises de MARCHANDISES DE FANTAISIE à l'usage des Dames.

ELLE OFFRE EN VENTE A UNE IMMENSE RÉDUCTION SON STOCK

Draps Noirs, Drap de Pilot, Bleu et Noir, Withney, Seal Skin, Drap de Moscou et Beaver, Flanelle Unie et de Fantaisie, Couvertes de Laine Blanche et de Couleur, Tweeds Canadien, etc., etc.

Ainsi qu'un choix varié d'autres articles trop longs à énumérer.

AVIS AUX PEINTRES. 20,000 PIÈCES DE TAPISSERIE.

—Aussi— 500 Chales et Echarpes en Laine Noire, Brune, Grise et de Fantaisie, à très bon marché. Un lot de Chemises de Flanelle, tout Laine à 10jd.

Mme JOHN VENNER, No. 41, Rue St. Joseph, St. Roch, Québec, 12 oct. 1868.

Propriété de Valeur A VENDRE PAR LICITATION.

La Cour Supérieure, à Québec, le 2 Novembre prochain, à dix heures de la matinée, sera vendue la maison située sur la Place d'Armes et connue sous le nom de HOTEL ST. GEORGE.

—Aussi— La maison située sur la Rue du Fort et occupée par M. George Belleau.

Le vente sera soumise aux termes du loyer de la maison qui doit expirer le premier de Mai prochain.

Les conditions de la vente sont les suivantes: Le tiers de l'argent sera payable dans les quinze jours qui suivront l'adjudication. La balance devra être payée dans trois mois avec un intérêt de sept pour cent par année; pour garantir le paiement de la balance l'acquéreur devra assurer la propriété et transmettre la police aux vendeurs.

Pour plus amples détails, s'adresser à MM. NEWELL & GIBSON, Avocats, Chambres Victoria, Rue St. Pierre, Québec, Québec, 7 oct. 1868.—4f

LA BANQUE NATIONALE.

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de quatre par cent, sur le Capital de cette Banque, a été déclaré pour le 1er semestre de la présente année, et que ce dividende sera payable à la dite Banque dans cette cité depuis LUNDI, le 2 Novembre prochain. Le livre de transfert sera fermé depuis le 16 Octobre au 2 Novembre.

F. VEZINA, Caissier, Québec, 30 sept. 1868.

ESPRIT DE WHISKEY, ESPRIT DE WHISKEY 50 O. P., en Poinçons. A vendre par WILLIAM POSTON, Québec, 8 oct. 1868.

Machines pour Fabriquer des Bottes et Souliers, à Vendre.

MACHINES à Chausson, Machines à Ronger et à Fendre le Cuir avec une Roue à Brûler, Papier Saubé, et Machines à Couper les Semelles. Tous ces genres de Machines à Coudre et Machines à Fabriquer les Bottes et les Souliers, sont réparés par le sousigné.

AVIS.

AVIS est par le présent donné qu'il sera fait application à la prochaine session de la Chambre Locale, pour obtenir un charter d'incorporation pour la Compagnie du Chemin à Lisses de Québec à Grosford.

LA COMPAGNIE CANADIENNE DE CAOUTCHOUC, MONTRÉAL.

CONFECTIONNÉE DE CEINTURES ET COUDURES à la Patente, BOYAUX, PLAQUES pour joints de Machines à Vapeur, RESSORTS et TAM-PONS pour Châssis de Chemins de Fer, VALVES, GOMME pour Libraires, ANNEAUX pour la dentition, etc.

BOITES et CLAQUES en CAOUTCHOUC, BOTTINES ou PARDIESSUS en FEUTRE AVEC CAOUTCHOUC, en grande variété. TOUS LES ORDRES SONT EXÉCUTÉS AVEC PRÉCISION.

BOIS ET FORETS.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COUROUNE. Québec, 28 Septembre 1868.

AVIS est par les présentes donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (Timber Berth), aura lieu au Bureau des Bois de la Couronne, à Trois-Pistoles, le 29 Octobre prochain.

TERRES DE L'ORDONNANCE.

OTTAWA. VENDRE, le 30 OCTOBRE 1868, à midi, sera vendu aux saies d'ordonnance de HEITOR McLEAN, Entrepreneur, à Ottawa, autant de terres de l'Ordonnance, étant partie du Lot D, Concession C, Népawa, qu'il y a entre Marie-Street, au Nord, la propriété conjointe, au Sud, et l'Église, à l'Est, étant divisé en lots à bâtir et de dimensions moyennes de 66 x 33.

Les Lots ayant en moyenne 39 x 136, faisant front à Ross-Street, à la Haute-Ville d'Ottawa, et commandant une vue magnifique de la Rivière Ottawa.

Un dicton du prix d'achat de ces lots, par le jour et au lieu de la vente, et la location, en tout paiement, au moment de la vente, sera de 10 p. 100.

Les autres conditions seront expliquées au jour de la vente. Par ordre, E. PARENT, Sous Secrétaire d'Etat.

W. F. COFFIN, Agent des Terres de l'Ordonnance, Ottawa, 29 août 1868.

PROVINCE DE QUÉBEC CHAMBRE DU PARLEMENT. BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec, pour obtenir la sanction de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour des fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arrangements ou de limiter, ou de faire toute chose qui aura l'effet de compromettre les droits d'autrui, parties, sont priés de présenter, notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette du Canada"), elles sont requises de donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la loi demandée) dans la "Gazette du Canada", en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publié dans le district concerné.

Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER de Boucher, Greffier du Conseil, G. M. MUIR, Greffier de l'Ass. Lég. Québec, 19 juin 1868.

MONTMINY & BRUNET

ANNONCENT QU'ILS ONT REÇU Par les derniers Vapeurs venus d'Europe.

Un grand assortiment de Winsay depuis 1/4 la verge et plus, 2,500 verges Alpaca cordé valant 1/4 sera à 10d la verge, Un grand choix de Mérinos Français depuis 1/4 la verge et plus, Un grand lot de Popeline de laine dit Drap Imperatrice à 2/4 la verge valant 3s 6d.

Flanelles de fantaisie tout laine à 1/4 la verge et plus, Couvertes de laine blanche à 6s 10d la couverte et plus, Drap de Pilote, bleu et noir, à 4s 6d la verge et plus, Drap dit Waters-Proof à 4s la verge et plus.

MONTMINY & BRUNET ont aussi reçu leur assortiment ordinaire de MARCHANDISES D'UTILITÉ ET DE GOUT, tel que : Velours de soie, Velvetein, Drap dit Polaire pour Messes de Dames, Fleurs, Rubans, Plumes, Chapoux de Paille, Chapoux de Feutre, Gants d'Alexandre, Gants de Drap, Bas, Corsacs, Boutons, Garnitures, etc., etc.

MONTMINY & BRUNET, Coin des Rues du Pont et des Fossés, St. Roch. Québec, 30 sept. 1868.

GRANDE VENTE D'AUTOMNE.

F. X. LEPAGE, MARCHAND.

No. 35, Rue de la Couronne, St. Roch.

Le sousigné a l'honneur de prévenir le public et ses amis en général qu'il vient de compléter son immense assortiment de MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER, à des conditions de prix qui peuvent défier toute compétition. L'assortiment se compose de :

Draps de Pilote, Mouscou, Noir et de Couleur, Draps de Caéto, Drap Foulé, Double Foulé, Noir et Brun, Casimir Noir tout Laine, Casimir Noir Union, Casimir de Couleur, Tweeds Canadiens, Tweeds Écossais et Anglais, Mérinos Français, Noir et de Couleur, Coton et de Couleur, Alpaca Noir et de Couleur, Assortiment Général d'Étoffes à Robes, Indiennes, Coton jaune, Shirting, Toile à Drap, Coton à Drap, Flanelles Rouges et de Couleur, Flanelles Blanches, Bas, Chaussures et un grand assortiment d'Articles qui seraient trop longs d'énumérer.

On est prié de visiter cet établissement avant d'aller ailleurs. F. X. LEPAGE, No. 35, Rue de la Couronne, St. Roch, Québec, 14 sept. 1868.

NOUVELLE MUSIQUE DE DANSE.

The Schneider Valse, La La Rock Quadrilles, Pauline Valse, After Dark Quadrilles, The Golden Beauty Waltz, Coo's New Irish Quadrilles, The Count Beauties Valse, Drusilla Valse, The Knight of St. Patrick Lancers. A vendre chez R. MORGAN, Marchand de Pianos et de Musique, No. 44, Rue St. Jean, Québec, 2 oct. 1868.

NOUVELLES CHANSONS COMIQUES.

La Montre à M's Ouel, Thomas—La Chanson de Fortunio—Le Rieur—Speech—C'est les Bets qu'on t'as d'Esprit—Les Bourgeois est du droit de moude—La amoné de Sapeur—Voyage de Madame Chiquard aux environs de Paris—Bonheur des Champs—Pourquoi? Parceque!—Le départ pour les eaux—Vieux Garçon. A vendre chez R. MORGAN, Marchand de Pianos et de Musique, No. 44, Rue St. Jean, Québec, 3 oct. 1868.

A VENDRE.

Un magnifique ORGUE STEIN, transportable, à cinq jeux et à très bas prix. Pour les conditions de la vente, s'adresser à la maison JUVENIS & BIENVENU, où l'on pourra voir l'instrument en tout temps. Québec, 10 août 1868.—J. N. O.

ÉPICERIES ET LIQUEURS.

Enseigne du Mulatre.

EDOUARD CLARK, 32, RUE DU PONT, 32, ST. ROCH, QUÉBEC.

Le sousigné en offrant ses plus sincères remerciements à tous ceux qui l'ont si libéralement encouragé jusqu'à présent, informe ses amis et ses nombreuses pratiques de la ville et de la campagne qu'il vient de recevoir un assortiment considérable et choisi d'ÉPICERIES, COMESTIBLES, VINS et LIQUEURS, etc., etc., consistant en :

ÉPICERIES ET COMESTIBLES.—Saindoux, Beurre, Thé, Riz, Café, Barley, Pois, Marinades mêlées, Chocolat, Raisin, Fromage, etc., etc. LIQUEURS.—Eau-de-Vie, Genièvre, Vin d'Oporto, Claret, Xérés, Liqueurs fines françaises, etc., etc. DIVERS.—Chandelle, Balais, Seaux, Tabac, Émpois, Indigo, etc., etc. Il espère par son activité et sa ponctualité pouvoir mériter le patronage que le public a accordé à la ci-devant société.

Une Visite à l'Établissement est respectueusement sollicitée. EDOUARD CLARK, 32, Rue du Pont, St. Roch. Québec, 4 septembre 1868.

POUDRE A BOULANGER.

GARDNER. 375, Rue Notre-Dame, Montréal.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867.

Assortiment complet D'ARTICLES DE VOYAGE, EN TOUS GENRES, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, No. 371.

Malles de Cuir et autres, Valises, Boîtes à Chapeaux, Sacs de Nuit, Gibecières, etc., etc., etc.

N. B.—E. PERRY & CIE, ont obtenu une MÉDAILLE à l'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867, le PLUS HAUT PRIX accordé pour Articles de voyage à l'Amérique du Nord. Montréal, 2 mai 1868.—J. A.

E. PERRY & CIE, FABRICANTS D'ARTICLES DE VOYAGE.

Assortiment complet D'ARTICLES DE VOYAGE, EN TOUS GENRES, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, No. 371.

Malles de Cuir et autres, Valises, Boîtes à Chapeaux, Sacs de Nuit, Gibecières, etc., etc., etc.

N. B.—E. PERRY & CIE, ont obtenu une MÉDAILLE à l'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867, le PLUS HAUT PRIX accordé pour Articles de voyage à l'Amérique du Nord. Montréal, 2 mai 1868.—J. A.

EXPOSITION DE PARIS.

Assortiment complet D'ARTICLES DE VOYAGE, EN TOUS GENRES, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, No. 371.

Malles de Cuir et autres, Valises, Boîtes à Chapeaux, Sacs de Nuit, Gibecières, etc., etc., etc.

N. B.—E. PERRY & CIE, ont obtenu une MÉDAILLE à l'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867, le PLUS HAUT PRIX accordé pour Articles de voyage à l'Amérique du Nord. Montréal, 2 mai 1868.—J. A.

GUIDE D'AFFAIRES.

IMPORTATEURS EN GROS.

TETU & GARNHAU, No. 25, Rue St. Pierre, Basse-Ville.

THIBAUDEAU, THOMAS & CIE, Coin des Rues Sous-le-Fort et St. Pierre, Basse-Ville.

A. HAMEL & FRÈRES, No. 14, Côte de Lamontagne, Basse-Ville.

ÉPICIERS EN GROS. JOHN LEMESURIER & CIE, No. 33, Rue St. Pierre, Basse-Ville.

NAZAIRE TURCOTTE, Quai de Haut, vis-à-vis la Maison Connolly, Marchand de Fleurs, Basse-Ville.

NOUVEAUTÉS, DÉTAILS.

GLOVER & FRY, No. 20, Rue de la Fabrique, Haute-Ville.

A. HAMEL & FRÈRES, No. 21, Rue Sous-le-Fort, Basse-Ville.

MONTMINY & BRUNET, Coin des Rues du Pont et Des Fossés, St. Roch.

L. N. HÉNAULT, No. 24, Rue du Pont, St. Roch.

THÉOPHILE HUDON, Coin des Rues de la Couronne et St. Joseph, St. Roch.

H. GAGNON, No. 77, Rue St. Joseph, St. Roch.

A. BERGÉVIN, Côte de Lamontagne, Mouscou Turcot, Basse-Ville.

P. E. GODOUBOT, No. 58, Rue St. Pierre, Carré N. Dame, Basse-Ville.

LEFRANÇOIS, No. 30, Rue de la Couronne, St. Roch.

FELIX LAVOIE & FILS, Coin des Rues du Pont et St. François, St. Roch.

F. X. LEPAGE, No. 34, Rue de la Couronne, St. Roch.

CHOUINARD & FÉTEAU, No. 33, Rue de la Couronne, St. Roch.

F. CARRIER & CIE, No. 57, Rue St. Joseph, St. Roch.

FLEUR ET PROVISION.

DEMERS & DION, Quai de Haut, Basse-Ville.

J. B. HENAUT, No. 26 et 28, Rue St. Paul, Basse-Ville.

HUOT, BOWMAN & CIE, Quai Napoleon, Bâtisse Lemoyne, Basse-Ville.

THÉOPHILE THÉBERGE, Marché Champigny, Basse-Ville.

J. MARTEL & CIE, Coin des Rues St. Pierre et Union, Basse-Ville.

MARCHANDS A COMMISSION.

JOSEPH LEPAGE, No. 7, Rue St. Pierre, Basse-Ville.

WELLS & CIE, No. 27, Rue St. Pierre, Basse-Ville.

CHS. T. COTÉ & CIE (Marchandises Sèches), No. 54, Rue St. Pierre, Basse-Ville.

AGENTS DE CHANGE.

TOURANGEAU, MAHONY & CIE, No. 18, Rue St. Pierre, Basse-Ville.

WM. A. FISHER, No. 2, Rue Buade, Haute-Ville.

EDOUARD GAGNON, Coin des Rues St. Jacques et St. Pierre, Basse-Ville.

E. SANDERSON & CIE, No. 29, Rue St. Paul, Basse-Ville.

COURTIER DE DOUANE.

J. R. HEALEY, Pointe à Carrey, Québec.

ÉPICIERS.

LOUIS BOURGET, Coin des Rues Union et de la Place du Marché Finlay, Basse-Ville.

WILLIAM LAROCHE, No. 62, Rue et Faubourg St. Jean.

FORTIN & MORENCY, Coin des Rues Sous-le-Fort et St. Pierre, Basse-Ville.

G. N. BOISSEAU, No. 311, Rue de la Couronne, St. Roch.

DION & DUREAU, No. 27, Rue de la Couronne, St. Roch.

A. J. MAILLOUX, No. 38, Rue de la Couronne, St. Roch.

G. E. PARÉ & FRÈRE, No. 204, Rue du Pont, St. Roch.

CLARK & FRÈRE, No. 32, Rue du Pont, St. Roch.

JOSEPH LACHANCE, No. 8, Sous-le-Fort et No. 3, Marché, Basse-Ville.

MARCHAND DE BOIS.

F. O. PAQUET, Havre du Palais, près de l'Usine à Gaz, Faubourg St. Jean, etc.

F. & O. BEAUBIEN, Place du Palais, Rue St. Paul.

Marchands de Quincaileries.

TRUDELLÉ & VOYER, No. 43 et 52, Rue St. Pierre, Basse-Ville.

JOSEPH BOVIN, Coin des Rues du Pont et St. Joseph, St. Roch.

P. H. RHEAUME, Coin des Rues St. Joseph et du Pont, St. Roch.

LIBRAIRES.

GARANT & TRUDEL, No. 27, Rue de la Fabrique, Haute-Ville.

HARDY & MARCOTTE, No. 3, Rue Notre-Dame, Basse-Ville.

M. L. CRÉMAZIE, No. 12, Rue Buade, Haute-Ville.

J. A. LANGLAIS, No. 63, Rue St. Joseph, vis-à-vis l'Église St. Roch.

GUIDE D'AFFAIRES.

Fabricant de Portes en fer, etc., etc.

LOUIS MARCOTTE, No. 54, Rue et Faubourg St. Jean.

AVOCATS.

ALLEYAN & CHAUVÉAU, Bureau, No. 2, rue Buade, Haute-Ville.

RICHARD ALLEYAN, ALEXANDRE CHAUVÉAU, F. L'ANGELIER, No. 3, Rue de l'Église, Haute-Ville.

CARON & DUVAL, No. 59, Rue St. Pierre, Basse-Ville.

C. F. D. GAGNÉ, Coin des Rues St. Pierre et Sous-le-Fort, Basse-Ville.

LARUE & RÉMILLARD, No. 2, rue Buade, Haute-Ville.

ERNEST BRUNEAU, St. Joseph, Beauce.

J. O. L. VIDAL, No. 2, Rue St. Louis.

NOTAIRES.

E. & S. GLACKMEYER, No. 23, Rue St. Pierre, Basse-Ville.

GEORGE LARUE, No. 2, Rue de l'Église, St. Roch.

J. B. HAMEL, No. 3, rue St. Joseph, St. Sauveur.

PHARMACIENS.

J. B. MARTEL, No. 6, rue et Faubourg St. Jean.

ROCH DUGAL, No. 25, rue de la Couronne St. Roch.

ALFRED BRUNET, Coin des Rues St. Paul et St. Nicolas, Palais.

JOHN VELDON, No. 504, Rue St. Joseph, St. Roch.

Oculiste et Auriste.

DR. J. A. SIMARD, No. 18, Rue St. Louis.

MÉDECIN.

LUGIEN MORAUD, Coin des Rues St. Pierre et Sous-le-Fort, Basse-Ville.

DENTISTES.

DR. POULTIER, No. 15, rue St. Jean, Haute-Ville.

J. A. VERNER, No. 41, rue St. Joseph, St. Roch.

PHOTOGRAPHES.

T. GASTONGUAY, No. 43, Rue St. Joseph, St. Roch.

LIVRERNOIS & BIENVENU, No. 3, Rue St. Jean, Haute-Ville.

Horlogers et Bijoutiers.

H. DROLET, No. 121, Rue et Faubourg St. Jean.

P. H. BRUNET, Coin des Rues St. Joseph et de l'Église.

AMÉDÉE SAVARD, No. 55, Rue St. Pierre, Basse-Ville.

EMILE JACOT, No. 33, Rue de la Couronne, St. Roch.

S. BÉDARD, No. 37, Rue St. Jean, Haute-Ville.

B. DELAHAYE, Rue St. Jean, Haute-Ville.

MARCHANDS TAILLEURS.

M. McAVOY, Coin des Rues du Pont et Des Fossés, St. Roch.

MOISE PARADIS, No. 29 et 31, Rue Sous-le-Fort, Basse-Ville.

Lampes et Huile de Charbon.

F. O. VALLERAND, No. 6, Côte de Lamontagne, Basse-Ville.

Faïence, Lampes, Huile de Charbon (en Gros).

HENRY GOODWIN & CIE, Rue St. Paul, Basse-Ville.

TABACONISTE.

N. DUBORD, No. 381, Rue et Faubourg St. Jean.

FERRILLANTIER.

FRANÇOIS LÉTOURNEAU, No. 16, Rue St. Nicolas, Palais.

TANNEUR.

OLIVIER ROCHETTE, No. 156, rue St. Valier, St. Roch.

SELLIER.

LOUIS TANGUAY, No. 58, rue et Faubourg St. Jean.

CORDONNIERS.

J. E. WOODLEY, No. 2, Rue Buade, Haute-Ville, Québec (En Gros et en Détail).

SYLLA COTÉ, No. 24, Rue Cavallard, Haute-Ville.

JOSEPH LECLERC, No. 344, Rue du Pont, St. Roch.

LOUIS BLODEAU, No. 5, Écurier de la Petite Rue Champlain.

MARCEL ROCHET, Coin des Rues du Pont et Des Fossés, St. Roch.

CLEMENT GAMAÇHE, Coin des Rues Notre-Dame et St. Pierre, Basse-Ville.

CHARLES BOVIN, No. 504, Rue et Faubourg St. Jean.

GUIDE D'AFFAIRES.

CHAPELLIERS.

O. COTÉ, Coin des Rues St. Jean et du Palais, Haute-Ville.

ALEXANDRE BOISVERT, No. 45, Rue du Pont, St. Roch.

J. B. LALIBERTÉ, No. 54, Rue St. Joseph, St. Roch.

PARKE & FILS, ENCANTEURS ET COURTIERS.

No. 1, RUE ST. NICHOLAS, PIED DE LA COTE DU PALAIS, Québec, 19 juin 1868.

DR. L. E. BARDY.

ANNONCE à ses anciens pratiques qu'il est maintenant assez bien pour reprendre l'exercice de sa profession pour celles qui voudront bien l'honorer encore de leur confiance. No. 58, Rue Desfossés, Québec, Québec, 5 août 1868.—J. N. O.

Corbillard de Première Classe.

No. 67 ou 111, RUE ST. OLIVIER. Le sousigné, Entrepreneur de Pompes Funèbres, a l'honneur d'informer le public qu'il a récemment en magasin un assortiment complet et varié de Cercueils en Zinc et en Bois de tout genre, à des prix très réduits.

Il se propose de s'occuper exclusivement de Pompes Funèbres, et pourra livrer les ouvrages qu'il a signés à meilleur marché que qui que ce soit sous le plus court délai.

Il s'occupe aussi de la décoration de la chambre mortuaire. Il possède aussi des Corbillards de première classe qui lui ont été à très bas prix.

FRANÇOIS JOHNS.

No. 67, Rue St. Olivier, Faubourg St. Jean, Québec, 19 août 1868.—J. N. O.

AVIS est par le présent donné qu'à la prochaine session de la Législature locale de la Province de Québec, des amendements seront proposés aux art. 116, 117, 118 et 119 de la chartre de la ville de Québec, et que les articles de la chartre (108) ont été, 29 et 30 Victoria, amendés à leurs différents chapitres pour mieux faciliter la construction du pont mentionné.

Québec, 30 sept. 1868.

BELANGER & GARIÉPY.

No. 9 et 9 1/2, Rue La Fabrique.

AVIS AUX ÉPICIERS.

</